

syndicale ou autre, une arme contre les concurrences illégales. Le nombre des titulaires est allé en croissant régulièrement, les femmes y ont été admises, les officines se sont répandues. Voici des chiffres éloquentes : en 1804 on dénombre 16 pharmacies dont 6 à Vannes et 6 à Lorient. En 1957, on compte 140 pharmaciens (dont 39 femmes), 12 à Vannes, 21 à Lorient et 107 dans 70 autres localités en Morbihan. En même temps que les études acquéraient plus de rigueur la culture s'affirmait de diverses manières, notamment par l'élaboration de thèses comme celle que je loue.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

CHRONIQUE

SERVICE DES FOUILLES ET ANTIQUITÉS. — La mise en place définitive des structures du *Service des fouilles et antiquités* du ministère d'Etat chargé des affaires culturelles est assurée par un train de décrets et d'arrêtés, dont les premiers, en date du 29 janvier 1964 (J. O. du 2 février) ont consacré la séparation de ce service d'avec la direction de l'Architecture (Monuments historiques), pour atteindre son autonomie administrative et budgétaire, en même temps que le plan d'équipement dans ses tranches de 1963 et de 1964, et que le budget de 1964 lui ont ouvert des moyens nettement améliorés, sinon suffisants. Les décrets suivants créent un conseil supérieur de la recherche archéologique (à la place de deux des sections de la commission supérieure des Monuments historiques, dont la compétence sera restreinte aux « monuments historiques proprement dits »), et modernise les circonscriptions régionales dont la délimitation territoriale devra être mise en harmonie avec les circonscriptions d'action régionale créées par la réforme administrative en cours (« Bretagne » à quatre départements et « Pays de la Loire »).

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES DE RENNES. — Cette réforme laisse encore quelque incertitude sur l'extension de la circonscription ou de la double circonscription dans les régions périphériques armoricaines et, partant, sur l'étendue de la tâche qui attend le personnel qui lui est affecté, l'efficacité des moyens matériels déjà en voie de progression, comme le nombre de dépôts de fouilles ou de centres de documentation archéologique à prévoir et à gérer.

Pour commencer, et pour rester dans le cadre de la Bretagne, sur les crédits du plan d'équipement, il a été mis en construction, en annexe au musée préhistorique finistérien (rattaché à la Faculté des sciences de Rennes) un dépôt archéologique finistérien, et d'autre part un dépôt de fouilles métallique démontable a été installé à Rennes même pour assurer le stockage du matériel et des objets en transit.

Fouilles budgétaires : sur les grands chantiers, il a été mené en 1963 une quatrième campagne à l'île Geignog en Landéda (école de fouilles), aux antiquités si passionnantes ; on a commencé des fouilles de sauvetage de très grande envergure, eu égard au cubage à explorer et à déplacer, sur le site du grand tumulus de Tossen-Keler, en Penvenan ; enfin, sous la direction de M. J. L'Helgouach, des chantiers ont concerné d'intéressantes sépultures mégalithiques à entrée latérale, à Saint-Quay-Perros et à Quessoy.

Fouilles d'urgence ou de sauvetage ; découvertes fortuites : De nouveaux coffres de l'âge du Bronze ont été découverts et étudiés à Locquirec ; d'autres tombes ont été visibles sur l'estran, notamment à Fouesnant. Plusieurs souterrains de l'âge du Fer ont été découverts accidentellement, mais l'un d'eux, à Plouégat-Moysan, au début de 1964, a pu être l'objet d'une fouille de sauvetage en règle, menée avec la précision d'une fouille de grotte mégalithique, et qui a apporté des données fondamentales sur l'utilisation de ces excavations, en livrant un matériel céramique de La Tène III d'une ampleur et d'une variété inaccoutumées.

Destructions, classements, restaurations. — L'expérience journalière montre de plus en plus que les plus grands dévastateurs de monuments et de sites antiques ne sont plus tant les particuliers eux-mêmes, que les pouvoirs publics, les collectivités et certaines administrations ! Les programmes de travaux annexes du remembrement sont particulièrement virulents ; mais aussi la manie de déplacer des monuments mégalithiques (ou d'en fabriquer de faux ou demi-faux) pour orner les plates-bandes des jardins publics ou des entourages d'édifices administratifs. De très nombreux nouveaux dossiers d'instruction de classement ont été préparés, et de nombreux arrêtés et décrets sont sortis pour essayer de mettre à l'abri de tels errements un certain nombre de monuments intéressants non encore protégés.

Cependant, même le classement n'est pas totalement efficace... pour préserver un monument contre un zèle intempestif. C'est ainsi que le menhir classé de Trémarche, en Trégastel (Côtes-du-Nord), tombé à terre, a été déplacé quelque peu avant d'être relevé par les soins du syndicat d'initiative local et que le menhir de Pierre-Longue, au Croisic (Loire-Atlantique), abattu pendant les hostilités, a été déplacé de 200 mètres et relevé sans permission par la municipalité.

De nouvelles tranches de grandes restaurations orthodoxes vont heureusement pouvoir être ouvertes dans le cadre des réorganisations administratives.

P.-R. GIOT.

Les journées d'Histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France se tiendront cette année à Angers du 8 au 11 juin.

NANTES. - *Musées, expositions.* — Au musée Dobrée s'est ouverte, le 15 décembre 1963, une exposition consacrée à *Madame, duchesse de Berry*. Avec le concours du musée de l'Histoire de France et d'importantes collections privées, M. Costa a su rassembler une iconographie considérable sur la duchesse et ses proches, ainsi que nombre d'objets ou de documents relatifs aux événements de 1832.

Bibliothèque. — La célébration du cent-cinquantième (1813 1963) du théâtre Graslin et de la visite à Nantes de